

EUROPEAN POLICY BRIEF

Les recherches ayant mené à ces résultats ont bénéficié d'un financement de l'Union européenne dans le cadre du programme de recherche et d'innovation Horizon 2020 en vertu de la convention de subvention n°649263.

"L'auteur est le seul responsable de son contenu, il ne représente pas l'opinion de la Commission Européenne et la Commission n'est pas responsable de l'utilisation qui pourrait être faite des données qui y figurent."

MOVE



CARTOGRAPHIE DE LA MOBILITÉ - MOYENS, INSTITUTIONS ET EFFETS STRUCTURELS DE LA MOBILITÉ DES JEUNES

La première note d'orientation du projet MOVE se concentre sur les recommandations tirées de la macroanalyse secondaire portant sur la mobilité des jeunes européens ainsi que sur les facteurs favorables et défavorables à la mobilité des jeunes tels que révélés par les études de cas qualitatives de différents types de mobilité.

Avril 2017

INTRODUCTION

Le projet MOVE étudie la mobilité des jeunes en Europe via une approche multi-méthodes, en examinant les moyens d'améliorer les conditions de mobilité et de réduire les impacts négatifs. Les principales questions de cette recherche sont les suivantes : Comment la mobilité peut-elle être bonne pour le développement à la fois socio-économique et individuel des jeunes ? Quels sont les facteurs qui favorisent/entravent une telle mobilité bénéfique ?

Cette première note d'orientation se fonde sur des résultats sélectionnés de l'analyse des macro-données secondaires et sur les premiers enseignements fournis par l'analyse d'études de cas. En ce qui concerne l'analyse des macro-données, deux problèmes majeurs sont abordés : premièrement, l'insuffisance de la disponibilité globale des données ; et deuxièmement, les

avantages inégaux de la mobilité pour les États membres en raison de différences régionales et nationales. L'analyse qualitative apporte un éclairage sur la grande variété des domaines d'action et des besoins des jeunes dans un contexte de domaines de mobilité très différents. En particulier, la question des facteurs favorables et défavorables à une expérience de mobilité individuellement satisfaisante sera au cœur de la présente note d'orientation.

Nos analyses suggèrent que des réponses plus différenciées sont nécessaires de la part des programmes de mobilité eu égard aux situations économiques respectives des États membres (s'agissant des résultats quantitatifs de l'analyse des données secondaires) et aux différents besoins et domaines d'action des jeunes (s'agissant des résultats qualitatifs). Puisque les informations fournies par ces deux approches de recherche seront mises en corrélation à une étape ultérieure de la vie du projet, les constatations et les recommandations qui suivent sont présentées séparément. Une corrélation complète de tous les résultats fera l'objet d'une seconde note d'orientation

DONÉES ET ANALYSES

Ce qui suit est basé sur les résultats sélectionnés qui ont émergé du projet à ce jour. Actuellement, des théorisations basées sur les analyses sont en cours et permettront d'approfondir la compréhension de la mobilité des jeunes et des facteurs qui l'influencent. Les éclairages issus des analyses qualitatives, triangulés avec ceux de l'analyse des macro-données et ceux de l'enquête quantitative, serviront ensuite de point de départ pour la prochaine note d'orientation.

1. Qualité et disponibilité des macro-données sur la mobilité des jeunes en Europe

Pour analyser la mobilité des jeunes européens à un niveau macroéconomique, une analyse secondaire a été réalisée pour tous les pays de l'UE-28/AELE au cours de la dernière décennie (2004-2013). L'analyse était basée sur un ensemble unique de macro-données compilées et de résultats d'accompagnement répondant à la question de recherche du projet MOVE tout en mettant l'accent sur la relation entre les macro-facteurs socio-économiques et la mobilité des jeunes européens.

La recherche a révélé une absence massive de données fiables et accessibles sur la mobilité des jeunes dans les pays partenaires et dans l'ensemble de l'Europe :

- Les données migratoires en libre accès dérivées d'Eurostat ne sont disponibles que pour la population totale ; aucune donnée sur les migrations des jeunes n'est disponible en libre accès via Eurostat, bien que ces données soient régulièrement demandées par les États membres de l'UE.
- Les seules données accessibles sur la mobilité sont celles qui ont trait à la mobilité des étudiants mais cela ne concerne qu'un sous-groupe de jeunes européens bien éduqués et exclut les autres types de mobilité motivés par des contraintes et des difficultés économiques. En outre, les données disponibles sur la mobilité des étudiants sont relativement anciennes (en mars 2016, les dernières données disponibles concernaient l'année 2012).

Ainsi, pour constituer une base de données unique, un dossier à usage scientifique général (MOVE-SUF) a été créé sur la mobilité des jeunes européens en utilisant des données agrégées issues de différents ensembles de données européennes (« fichiers annuels de l'enquête européenne sur les forces de travail » [EFT-UE], indicateurs socio-économiques associés

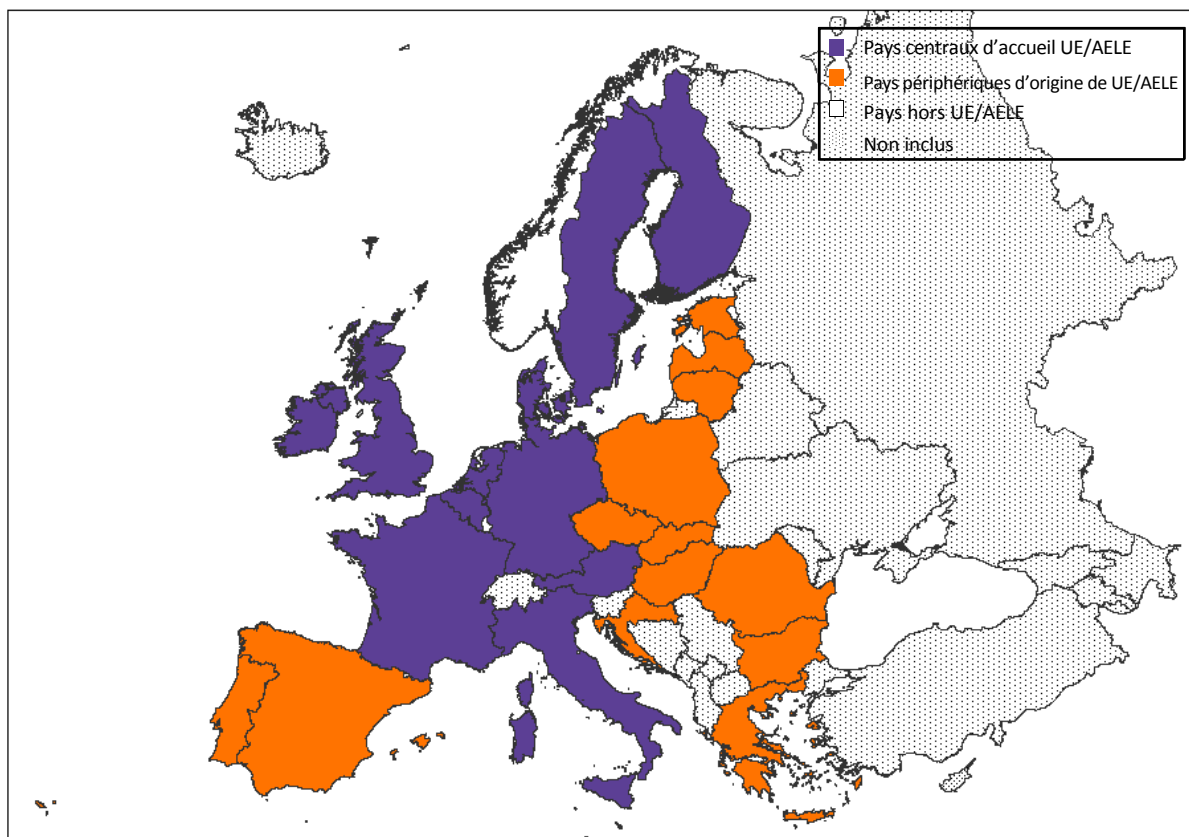
d'Eurostat et de l'OCDE). Cependant, en travaillant avec les fichiers EFT-UE, de nombreux défis ont dû être relevés :

- Données manquantes,
- Fiabilité limitée pour certains pays,
- Processus d'accès difficile et long via Eurostat, et
- Absence d'indicateur fiable de mobilité sortante des jeunes. L'indicateur complet de sortie/retour inclus ne possède qu'un pouvoir explicatif limité. Des indicateurs comparables de mobilité sortante des jeunes dotés d'une qualité identique à celle des indicateurs de mobilité entrante auraient enrichi la qualité des résultats.

2. Modèle centre-périphérie

A titre de première étape d'identification des tendances nationales pour la mobilité des jeunes européens, des analyses par groupes de pays ont été effectuées. Si l'on considère les rationalités au niveau individuel, le modèle centre-périphérie (Wallerstein) pourrait être confirmé à l'aide de macro-indicateurs socio-économiques. Les analyses ont révélé deux groupes principaux (figure 1) : 1) les pays centraux d'accueil et 2) les pays périphériques d'origine, plus le Luxembourg et la Norvège dans un troisième groupe en tant que cas particuliers. Ces groupes sont conformes au développement social et économique des états inclus (Fig.1) et sont stables dans le temps (2005-2013) ; sauf l'Espagne qui, en raison de la crise économique, est passée du centre à la périphérie. De plus, les différences socio-économiques entre les groupes se sont réduites au cours de la période observée, ce qui signifie que les États inclus sont devenus plus homogènes en général. Cependant, la comparaison des indicateurs de mobilité pour les deux groupes révèle que les pays centraux d'accueil présentent des ratios plus élevés de mobilité entrante des jeunes et que la différence par rapport à la périphérie augmente pendant la période observée, notamment pour l'immigration à long terme, reflétant ainsi les meilleures conditions de vie des pays centraux d'accueil ainsi que la question de la fuite des cerveaux. Les pays centraux d'accueil présentent également des ratios plus élevés d'étudiants entrants ; alors que cette différence diminue avec le temps. Les résultats corroborent les groupes de pays sur la base de macro-indicateurs économiques, sociaux et liés à chaque État concerné, associés aux macro-données présentées sur la mobilité des jeunes en Europe. Au total, par les différentes formes de flux de mobilité croissants, on constate que l'UE et ses États membres facilitent une réelle liberté de circulation et permettent un libre choix de résidence dans l'espace économique commun.

Fig. 1 Groupes de pays



3. Macro-typologie de la mobilité pour les pays de l'UE/AELE

Les macro-résultats ont révélé que seuls certains pays européens bénéficient d'une mobilité entrante à long terme conduisant à une création de valeur économique plus importante, tandis que d'autres perdent du capital humain, en particulier lorsque des jeunes hautement qualifiés partent à l'étranger (« fuite des cerveaux »). De plus, les économies nationales tirent profit du retour des jeunes qui ont acquis des compétences à l'étranger. Toutefois, le modèle unidimensionnel centre-périphérie présenté précédemment ne couvre pas toute la complexité du phénomène. Ainsi, une typologie par pays centrée sur la création et l'exploitation du capital humain fondées sur la mobilité a été développée en plus, afin de rendre compte du caractère ambivalent de la mobilité des jeunes européens et de sa complexité. Contrairement au modèle centre-périphérie (basé sur des rationalités individuelles), cette typologie est centrée sur les rationalités collectives des États nationaux selon deux dimensions :

- Les épisodes de mobilité qui déploient ou exploitent principalement le capital humain des jeunes grâce à la mobilité à long terme des jeunes entrants, à la mobilité des étudiants sortants ou à la mobilité des jeunes rentrants, et
- Les épisodes de mobilité qui, dans une large mesure, créent du capital humain dans les pays d'accueil (mais sans l'utiliser) sous la forme d'une mobilité à court terme des jeunes entrants ou d'une mobilité des étudiants entrants. Ces formes de mobilité sont principalement bénéfiques pour les pays d'origine des jeunes.

Une combinaison des deux dimensions a abouti à une typologie unique des tendances nationales. Elle indique si, et dans quelle mesure, un pays est censé bénéficier des flux de mobilité des jeunes en Europe. Par conséquent, chaque pays a été noté selon deux dimensions, soit comme étant plus ou moins créateur de capital humain, soit comme déployant ou exploitant plus ou moins de capital humain (voir Tab.1 & Fig.2). La typologie était basée sur des analyses descriptives des macro-indicateurs agrégés de la mobilité des jeunes inclus dans le MOVE-SUF : 1) les ratios généraux de mobilité des jeunes (entrante, sortante/de retour à court terme) et 2) les ratios de

mobilité des étudiants (entrante, sortante). Pour prendre en compte les évolutions les plus récentes (par exemple, la crise économique), le tableau à quatre groupes est basé sur les données de 2009-2012/2013 uniquement. Tous les pays de l'UE/AELE ont été affectés à l'un des quatre types, en fonction des scores médians de chaque indicateur de mobilité inclus. En cas de changement de la médiane dans le temps, des valeurs plus récentes se sont avérées déterminantes. Cependant, certains pays ne pouvaient toujours pas être affectés à un type sans ambiguïté ou présentaient une caractéristique changeante envers un type différent (par exemple : l'Espagne, la Slovaquie, la Bulgarie et le Portugal).

Promoteurs de la mobilité : Les pays de ce sous-groupe, principalement d'Europe de l'Est, affichent un faible taux de création de capital humain en accueillant des jeunes étrangers mobiles à court terme et de déploiement ou d'exploitation de capital humain en envoyant des jeunes étudier à long terme à l'étranger. Si les jeunes de ces pays partent à l'étranger, ils le font parce qu'ils ne trouveraient pas de situation économique favorable dans leur pays d'origine. Ces pays risquent d'être confrontés à une fuite des cerveaux continue.

Victimes de la mobilité : Ce groupe de pays relativement réduit combine un faible taux de mobilités entrantes à long terme et de mobilités de retour avec un taux élevé d'épisodes de mobilité entrante à court terme. De la sorte, ces pays (les Pays-Bas et la Belgique, par exemple) dépensent davantage de ressources pour l'éducation des étudiants étrangers mais sans tirer profit du capital humain ainsi créé. D'un point de vue économique national, ce type de pays est le pire des quatre types de pays : un développement permanent pourrait éventuellement entraîner un repli continu.

Bénéficiaires de la mobilité : Les pays de ce type sont moins impliqués dans la création de capital humain en accueillant des jeunes étrangers mobiles à court terme, mais plutôt dans le déploiement d'une mobilité et d'une formation à long terme en provenance d'autres pays avec des taux élevés de mobilité d'étudiants revenants et sortants. Ainsi, ces pays bénéficient le plus des flux de mobilité des jeunes en Europe. Pour certains des cas compris dans ce bloc (par exemple : Espagne et Grèce), on peut constater qu'ils en bénéficiaient auparavant mais qu'un nombre croissant d'entre eux tendent à évoluer vers le groupe des victimes de la mobilité actuellement, ce qui est dû à une diminution visible de la mobilité entrante à long terme au cours de ces dernières années.

Utilisateurs de la mobilité : Ces pays (par exemple : Allemagne et Norvège) se caractérisent par une proportion équilibrée de jeunes entrants à court terme et de jeunes entrants à long terme, ainsi que par un taux élevé comparable de mobilité des étudiants entrants et sortants et de mobilité de retour. La plupart de ces pays appartiennent au groupe prospère de pays centraux d'accueil et, dans une certaine mesure, ils utilisent simplement la mobilité des jeunes pour le déploiement et l'exploitation du capital humain. Cependant, ils contribuent également à la création de capital humain pour d'autres pays, ayant également reçu des niveaux élevés de jeunes entrants à court terme, y compris dans le cadre de la mobilité des étudiants

La typologie des pays prouve qu'une perspective unidimensionnelle selon les pôles opposés de la périphérie et du centre est insuffisante pour décrire la complexité des efforts et des résultats de la mobilité des jeunes dans l'UE. La répartition des pays peut être considérée comme une conséquence de la crise financière et économique.

Dans ce contexte, le capital humain créé par la mobilité des jeunes peut être interprété comme un bien collectif qui est créé, déployé et exploité économiquement par les États membres de l'UE concernés mais de manière très inégale.

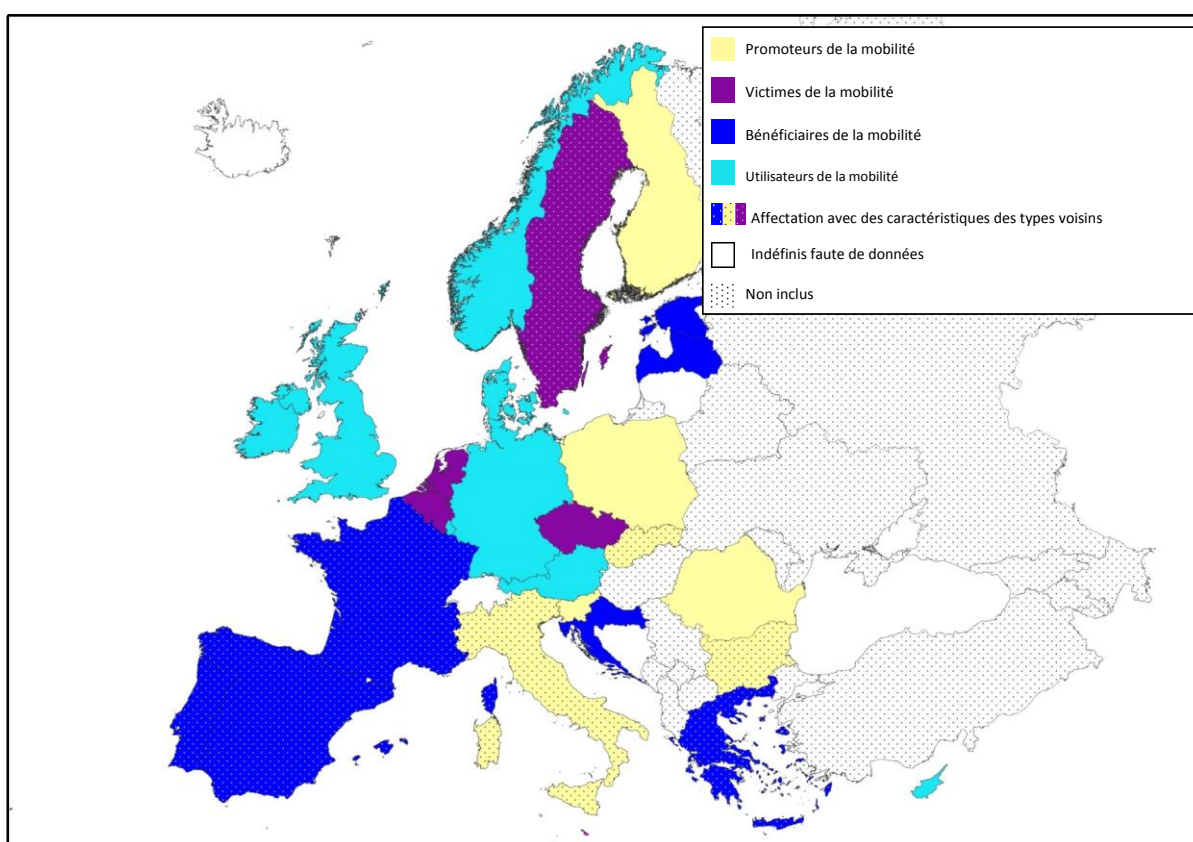
Tab. 1 Typologie de la mobilité des pays de l'UE/AELE

Typologie des tendances nationales sur la mobilité des jeunes		Création de capital humain par attraction d'une mobilité d'étudiants entrants/entrants à court terme	
		Moins	Plus
Déploiement ou exploitation de capital humain en attirant la mobilité des jeunes à long terme ou en ayant un taux élevé de mobilité de retour et/ou de mobilité des étudiants sortants (en utilisant le capital humain provenant d'autres pays de l'UE)	Moins	Promoteurs de la mobilité Pologne, Roumanie, Slovaquie*, Hongrie, Malte, Italie *	Victimes de la mobilité République tchèque, Pays-Bas, Belgique, Suède *
	Plus	Bénéficiaires de la mobilité Lettonie, France*, Espagne*, Portugal*, Croatie	Utilisateurs de la mobilité Irlande, Norvège, Allemagne, Chypre, Danemark, Royaume-Uni, Luxembourg, Autriche

Pays indéfinis faute de données : Lituanie, Islande, Suisse

... La répartition du pays n'est pas sans ambiguïté ; le pays présente également des caractéristiques des types voisins

Fig. 2 Typologie de la mobilité des pays de l'UE/AELE



4. Facteurs d'influence et acteurs : premiers résultats qualitatifs

Les sections suivantes sont basées sur les premiers résultats issus de la recherche qualitative menée dans le cadre du projet MOVE (WP3).

L'étude qualitative comprend les analyses de six types de mobilité différents (mobilité des étudiants, volontariat transfrontalier, mobilité professionnelle, mobilité dans le cadre de la formation professionnelle, mobilité des élèves dans le cadre d'échanges et mobilité entrepreneuriale), sur la base d'entretiens qualitatifs réalisés avec des jeunes mobiles et des experts des six pays participants (Allemagne, Hongrie, Luxembourg, Norvège, Roumanie et Espagne). Chaque type de mobilité a fait l'objet d'une analyse en tandem approfondie de deux partenaires de deux pays. Ainsi, les résultats sont étroitement liés aux contextes nationaux respectifs des pays sélectionnés.

Mobilité des étudiants dans le cadre de la mobilité liée à l'enseignement supérieur

Pour étudier la mobilité des étudiants dans le cadre de l'enseignement supérieur, le *Luxembourg* et la *Hongrie* ont été sélectionnés. Les deux pays contrastent fortement : alors que le Luxembourg présente environ 100% de mobilité des étudiants sortants (mobilité globale liée aux diplômes et aux unités de cours), en Hongrie, le nombre d'étudiants mobiles est bien inférieur à 20%, soit l'un des taux les plus bas de l'UE. De plus, au Luxembourg, tous les étudiants de premier cycle de l'Université du Luxembourg doivent passer un semestre à l'étranger. Ainsi, les accords bilatéraux (majoritairement ERASMUS+) sont nombreux et le séjour à l'étranger est organisé de manière régulière, alors qu'en Hongrie il est beaucoup plus individualisé. Au Luxembourg, les études à l'étranger sont considérées comme une tradition (en raison de la fondation tardive de la première université publique du pays). En Hongrie, cependant, la mobilité des étudiants est devenue de plus en plus une « obligation sociale » pour les personnes issues de milieux socio-économiques plus élevés.

Avec le cas luxembourgeois, nous apprenons de quelle manière le soutien institutionnel et les structures préétablies facilitent la mobilité des étudiants et la période de transition initiale grâce, par exemple, aux accords bilatéraux, aux bureaux d'information ou de services aux étudiants, au soutien administratif - y compris le personnel universitaire compétent, mais aussi grâce à des réseaux établis à l'étranger. Il existe d'autres facteurs de soutien importants tels que les compétences linguistiques, qui conduisent à la maîtrise des langues en matière de mobilité, un aspect souligné par les étudiants des deux pays.

Tant pour le Luxembourg que pour la Hongrie, les relations permanentes (réseaux sociaux, y compris les liens familiaux) peuvent être identifiées d'un côté comme un facteur positif de mobilité, car elles fournissent un soutien émotionnel aussi bien qu'instrumental. Nous constatons également dans les données luxembourgeoises que les réseaux personnels favorisent la mobilité et les bonnes expériences de mobilité lorsque des amis ont la possibilité de se rendre ensemble à l'étranger, ou s'ils ont la possibilité de se mettre en relation avec les réseaux à l'étranger (force et présence des associations étudiantes luxembourgeoises dans de nombreuses villes européennes disposant d'une université). D'autre part, les liens sociaux étroits dans le pays d'origine peuvent constituer un facteur d'obstruction de la mobilité, car ils retiennent les jeunes chez eux. Cependant, les développements technologiques offrent différents moyens de communication, ce qui facilite les déplacements à l'étranger et atténue l'effet d'obstruction en permettant une communication continue tout au long du séjour à l'étranger.

Le manque de soutien financier constitue un facteur de blocage pour les expériences de mobilité car la bourse Erasmus+ est très rarement suffisante pour couvrir intégralement le séjour à l'étranger. En outre, en matière de mobilité des diplômés universitaires, le processus de reconnaissance des diplômes étrangers sur le marché du travail de l'EEES n'a pas encore été finalisé et la question du transfert de connaissances à l'étranger pose problème car les diplômés (ou les examens) étrangers ne sont pas toujours reconnus à égalité dans le pays d'accueil (ou alors ils nécessitent des formations/cours supplémentaires).

Mobilité liée au volontariat

La mobilité liée au volontariat a été analysée pour l'Allemagne et la Roumanie. Ces deux pays ont été choisis sur la base d'aspects historiques, économiques et culturels dissemblables en ce qui concerne la mobilité liée au volontariat. Alors que l'Allemagne dispose d'un système national bien établi et institutionnalisé pour le volontariat des jeunes, la Roumanie a introduit la pratique des services de volontariat après la chute du communisme, et la mobilité liée au volontariat est toujours définie par les organisations nationales, les ONG et les médias pour ce qui a trait à sa promotion au sein de la population locale.

L'analyse du cas allemand montre que les jeunes connaissent mieux les spécificités de cette mobilité qui les protège des événements imprévus et leur permet d'être mieux informés en ce qui

concerne leur propre mobilité. Pour certains jeunes Roumains, il s'agit généralement du premier programme de mobilité de ce type, et dans la mesure où ce type de mobilité n'a évolué que récemment, les jeunes ont moins de liens personnels avec les personnes qui ont été ou sont impliquées dans ce type de mobilité. L'analyse de cas montre que plusieurs jeunes volontaires roumains se sont sentis encouragés après la première expérience à participer à d'autres activités de volontariat, également dans des pays plus éloignés, et y compris dans des conditions difficiles.

L'une des particularités de la mobilité liée au volontariat réside dans la raison pour laquelle les jeunes la choisissent. Pour certains jeunes, cela résulte d'une volonté de rompre avec les contextes anciens et formels, et d'un intérêt pour de nouvelles expériences ou pour l'exploration d'un nouvel environnement, ainsi que d'une motivation professionnelle. Pour d'autres, tant en Allemagne qu'en Roumanie, cette mobilité permet aux jeunes de se préparer à une transition progressive de l'école vers le monde du travail, ou de l'école vers d'autres études, car cela leur permet de gagner un peu de temps pour préparer les prochaines étapes.

Ce type de mobilité contribue à la réflexion personnelle et a un impact sur le plan social et personnel. Les résultats de l'analyse révèlent une autre particularité de la mobilité liée au volontariat chez les jeunes, à savoir ses avantages en termes d'enrichissement et de diversification des points de vue sur la complexité du monde qui les entoure, ce qui développe chez eux un désir de devenir altruiste et d'apporter leur contribution grâce à leur travail.

Les études de cas analysées montrent que pour la mobilité liée au volontariat, les réseaux personnels constituent un puissant facteur de promotion de cette mobilité. Pour les études de cas roumaines, le Service volontaire européen a fourni un cadre efficace pour la mobilité sortante et entrante. En Allemagne et en Roumanie, des cohortes de jeunes s'engagent dans le service volontaire à l'étranger en suivant les exemples de leurs prédécesseurs, et le risque de se retrouver (géographiquement) détachés de leurs pairs est perçu comme un facteur d'attraction pour l'engagement dans la même activité à l'étranger. Les pairs fournissent également des échanges, des conseils et un soutien tout au long de la mobilité liée au volontariat.

Le faible soutien financier et le manque de financement sont de puissants facteurs de blocage de la mobilité liée au volontariat. Les résultats indiquent que les jeunes doivent savoir où trouver des financements et doivent connaître le paysage du financement sur le terrain. Afin de leur permettre de réaliser cette mobilité, ils doivent connaître différentes organisations susceptibles de fournir une structure de financement appropriée, rechercher des sponsors dans leurs réseaux personnels, demander de l'aide à leur famille ou s'appuyer sur leurs économies personnelles.

Mobilité liée à l'emploi

Les deux pays sélectionnés pour la mobilité liée à l'emploi étaient la Norvège et le Luxembourg. Ces deux pays présentent des similitudes (multilinguisme et économies fortes), mais aussi des différences (la Norvège ne fait pas partie de l'UE, le Luxembourg compte une très forte proportion de migrants quotidiens, et les immigrants font partie de la population active). Nous avons principalement étudié la mobilité entrante vers ces deux pays, ce qui implique « une venue pour un travail concret » et « une venue à la recherche d'un emploi ». Tandis que ceux qui viennent pour un emploi concret possèdent les capacités linguistiques requises, tel n'est pas toujours le cas de ceux qui viennent à la recherche d'un emploi et qui ont souvent besoin d'améliorer d'abord leurs capacités linguistiques afin de trouver un emploi.

À l'instar des résultats antérieurs fournis par les recherches réalisées sur les migrations, la situation socio-économique du pays d'origine et du pays d'accueil joue un rôle majeur. Les opportunités limitées sur le marché du travail et les bas salaires sont les principaux facteurs incitant à quitter son pays. Pour certains jeunes - notamment dans le cas luxembourgeois - l'environnement multilingue est un facteur d'attraction, et le fait de travailler au Luxembourg est également perçu par les jeunes mobiles comme un facteur d'attraction pour développer leurs compétences en vue d'accroître leur compétitivité personnelle à l'échelle internationale. Dans le cas norvégien, les jeunes mobiles indiquent souvent l'image positive du style de vie scandinave

par rapport à celui du pays dont les jeunes mobiles proviennent ou par rapport à d'autres pays européens. Cela semble avoir un impact sur la décision des jeunes d'être mobiles et de choisir le pays de destination. La nature norvégienne, le style de vie, les conditions sociales du pays, la culture et les opportunités de travail sont les principales raisons mentionnées par les jeunes mobiles lorsqu'ils évoquent leur décision de s'installer en Norvège.

La connaissance des différences culturelles implique un développement personnel et des changements au sein des relations sociales. Pour le Luxembourg, cependant, il est également devenu évident que certains jeunes décrivent de manière critique leurs réseaux personnels et la vie dans le pays d'accueil comme une vie en bulles, que ce soit entre Luxembourgeois et émigrés, ou entre les différents groupes nationaux en raison de la grande proportion d'employés et de travailleurs étrangers.

Contrairement à d'autres types de mobilité, la mobilité liée à l'emploi est individuelle. Les jeunes de notre échantillon ne cherchent pas de soutien auprès d'organisations ou d'entreprises ; ils ne connaissent pas non plus les programmes de mobilité professionnelle au sein de l'UE. En conséquence, le manque d'information et de sensibilisation aux programmes de mobilité professionnelle, notamment chez les jeunes travailleurs, pourrait être perçu comme un obstacle à la mobilité car les personnes ne peuvent compter que sur leurs ressources personnelles. C'est pourquoi les réseaux personnels sont essentiels pour permettre aux jeunes travailleurs de surmonter les obstacles bureaucratiques et afin de soutenir financièrement et émotionnellement les jeunes tout au long de leur mobilité professionnelle.

Nous avons également identifié des expériences d'inégalité de traitement liées au fait d'être à la fois jeune et travailleur débutant lors de l'accès à des postes sur le marché du travail en ce qui concerne le respect, la reconnaissance et la protection. Les jeunes mobiles doivent souvent entrer sur le marché du travail du pays étranger à partir des premiers échelons professionnels malgré leurs qualifications et leurs compétences. Les jeunes qui entrent sur le marché du travail pour la première fois sont souvent sous-payés ou non rémunérés, ou affectés à des emplois afin d'accomplir des tâches excessives qui ne correspondent pas à leurs qualifications professionnelles. En conséquence, les jeunes sont « déqualifiés » par rapport à leurs qualifications afin de pouvoir commencer un emploi, effectuent plusieurs stages ou effectuent des formations en entreprise avant d'être officiellement employés ; d'autres doivent travailler gratuitement dans des organisations afin d'acquérir l'expérience nécessaire à un emploi donné et, en parallèle, accomplir des tâches subalternes pour payer leur logement, leur nourriture, etc.

Dans le même temps, pour la plupart de nos enquêtés, le travail à l'étranger est également lié à l'obtention d'une plus grande autonomie et d'une plus grande indépendance, ce qui confère à la mobilité un sens de libération par rapport à des liens personnels trop étroits. Nos études de cas montrent que la mobilité liée à l'emploi devient un tournant et marque une transition vers l'âge adulte. Au cours de cette étape, les jeunes apprennent à être responsables d'eux-mêmes et acquièrent les compétences essentielles pour trouver les solutions requises dans des situations inconnues.

Mobilité liée à l'EFP

Pour la recherche sur la mobilité dans le cadre de l'enseignement et de la formation professionnels (EFP), deux pays ont été sélectionnés pour une analyse plus approfondie : l'Espagne et l'Allemagne. Ces pays représentent deux pôles opposés de la situation économique des jeunes et de la réglementation relative à la FEP en Europe.

La mobilité dans le contexte de l'enseignement et de la formation professionnels représente l'un des domaines les plus récents avec des taux de participation comparativement faibles. En conséquence, peu de recherches sont exclusivement consacrées à ce domaine. Les mobilités au cours d'une formation professionnelle varient considérablement en raison des différentes pratiques de mise en œuvre des programmes de mobilité en Allemagne et en Espagne, de même que les réflexions des apprentis allemands et espagnols sur leurs expériences de mobilité.

Les mobilités allemandes sont largement dominées par des mobilités de groupe « globales » de quatre semaines en moyenne, encadrées par les réglementations relativement rigides du système allemand d'EFPP (par exemple, le calendrier est très serré en raison de la double formation à l'école et sur le lieu de travail) et facilitées par un réseau national de conseillers professionnels unique en Europe. Si les apprentis allemands accordent une grande valeur à ce moyen pratique de partir à l'étranger, les résultats révèlent également que cela limite les champs d'action des jeunes.

En revanche, les mobilités espagnoles sont en grande partie organisées à un niveau individuel et durent généralement trois mois car elles se déroulent pendant la « période de pratique » obligatoire à la fin de leur formation scolaire à l'étranger. Le financement Erasmus+ n'est pas suffisant pour couvrir tous les coûts de ces séjours prolongés (tandis que les paiements sont souvent retardés jusqu'au retour de la mobilité). En conséquence, la mobilité est une question d'argent pour les jeunes espagnols, ce qui les rend dépendants de leurs familles ou d'autres formes de soutien. De plus, les conseils d'orientation sont principalement privés et doivent être payés individuellement. Les jeunes espagnols se plaignent d'un manque de conseil dans le cadre des mobilités Erasmus+ et d'un soutien général insuffisant. L'administration et la bureaucratie constituent autant d'obstacles. Par exemple, afin de réduire leurs efforts, certains conseillers en mobilité publique des écoles de formation professionnelle espagnoles adaptent le nombre de participants non pas aux limites du programme, mais à leurs capacités de coordination.

L'intégration dans le groupe de pairs locaux et les courts séjours à l'étranger des mobilités des groupes allemands, ainsi que les horaires de travail à temps plein des étudiants espagnols de l'EFPP laissent peu de place aux rencontres interculturelles dans le pays de destination.

La sélection des participants repose largement sur les résultats scolaires et la maîtrise de la langue étrangère, ce qui exclut les jeunes qui ont des difficultés sur le plan scolaire et sur le plan de la formation, mais qui pourraient tirer un énorme profit de la mobilité.

Dans l'ensemble, les options de mobilité pendant l'apprentissage sont encore peu connues.

Mobilité des élèves

Les résultats concernant la mobilité des élèves sont basés sur l'étude de cas relative à la mobilité réalisée dans deux pays : la Norvège et la Hongrie. La Norvège, même si elle n'est pas membre de l'UE, a participé à plusieurs programmes d'échange de l'UE pour offrir à ses élèves et étudiants des options de mobilité pendant la scolarité (par exemple : Comenius, Leonardo, Erasmus+, etc.).

Dans les deux cas, la mobilité de groupe à court terme est considérée comme le moyen le plus efficace de développer les compétences linguistiques (lesquelles sont souvent considérées comme très importantes et influent sur le choix des pays), favorise la reconnaissance des cultures étrangères et réduit les risques de désengagement (vis-à-vis, par exemple, du contexte familial ou d'autres contextes).

En outre, la mobilité prolongée des élèves est plus difficile en raison d'obstacles institutionnels croissants. Par exemple, dans le contexte hongrois, un tel échange affecte le statut juridique de l'élève dans l'établissement d'origine en raison de la réglementation gouvernementale (il n'est pas autorisé à séjourner à l'étranger pendant une période plus longue pendant les études locales). Dans ce cas, l'élève dispose de deux options différentes : soit le statut est suspendu jusqu'à son retour à l'école dans le pays d'origine, soit l'élève achève ses études en tant qu'étudiant privé, ce qui constitue une procédure complexe. En Norvège, le soutien et la promotion de la mobilité des élèves sont plus forts : davantage d'informations sont fournies dans les écoles, et celles-ci travaillent avec des entreprises qui aident à la mobilité individuelle des élèves.

Par conséquent, les institutions jouent un rôle important dans la gestion des formalités administratives. Les charges administratives sont typiques, tout comme les obstacles bureaucratiques, qui s'ajoutent aux difficultés d'accès aux programmes d'échange (inégalité

structurelle). En conséquence, les jeunes comptent sur l'aide de leurs proches (soutien financier et émotionnel), les économies personnelles réalisées avant le départ, et sur les institutions pour obtenir un soutien administratif.

Dans l'ensemble, les résultats de l'analyse des échanges d'élèves en Norvège et en Hongrie indiquent que, du point de vue des jeunes mobiles, les relations avec les jeunes de même nationalité aident à gérer les résultats négatifs de la mobilité, par exemple le mal du pays, les sentiments d'aliénation, les troubles culturels, l'insécurité, les obstacles linguistiques ainsi que d'autres difficultés. D'autre part, les jeunes mobiles pèsent sur leurs relations sociales avec les jeunes de même nationalité au point d'en faire une sorte de facteur d'obstacle à l'apprentissage et à la compréhension interculturels. Les élèves mobiles indiquent souvent qu'ils font corps avec les élèves de même nationalité, poursuivent leur pratique culturelle et créent ainsi – en grande partie de manière involontaire - une sorte de « diaspora » dans le contexte de la mobilité des élèves

Mobilité entrepreneuriale

Pour l'étude de cas portant sur l'entrepreneuriat, deux pays ont été sélectionnés : l'Espagne et la Roumanie. Pour l'Espagne et la Roumanie, les études de cas faisaient toutes les deux références à la mobilité sortante liée à l'entrepreneuriat. Dans le cas de la Roumanie, certaines mobilités internationales visaient à améliorer l'expertise des jeunes axée sur les affaires afin de mettre en application les connaissances et l'expérience acquises dans le milieu d'origine ; dans d'autres cas, la mobilité a été orientée vers la création d'une entreprise à l'étranger ou vers une activité entrepreneuriale à l'étranger, suite à un concours, une subvention, etc., puis vers le retour à l'environnement d'origine afin de consolider/développer une entreprise. Certains des jeunes entrepreneurs interrogés avaient également créé une entreprise exerçant ses activités au niveau international.

En ce qui concerne les particularités de l'entrepreneuriat des jeunes, les premiers résultats indiquent que les jeunes entrepreneurs croient que la création d'entreprise constitue une étape importante de leur cursus qui ajoute des compétences très précieuses et enrichit leur expertise et leurs compétences pour faire des affaires.

Les résultats soulignent également les différences d'environnement entrepreneurial entre l'Espagne et la Roumanie, en termes de retour dans le pays d'origine ou de poursuite du séjour dans le pays d'accueil

Dans le cas des entrepreneurs roumains, l'analyse a révélé que la mobilité entrepreneuriale a souvent été déclenchée par l'intérêt des jeunes pour le développement professionnel et l'exploration de nouvelles opportunités d'affaires. Dans certains cas, l'idée d'entrepreneuriat des répondants roumains avait été inspirée par une concaténation d'autres types de mobilité, tels que les études, le volontariat - dans un environnement d'ONG par exemple - ou une expérience de travail en tant qu'employé. Plusieurs des personnes interrogées ont été inspirées par des pairs ou des mentors. La plupart des répondants roumains soulignent l'importance de posséder des qualités personnelles spécifiques telles que le courage, la persévérance, l'ambition, la disponibilité ou la prise de risque et la résilience.

Dans le cas de l'Espagne, les résultats de la mobilité entrepreneuriale révèlent que les entrepreneurs espagnols n'envisagent généralement pas de rentrer chez eux pour créer ou poursuivre une entreprise en raison d'un contexte entrepreneurial socio-économique difficile par rapport à d'autres pays d'Europe. Les données collectées pour l'étude de cas en Espagne soulignent l'aspect sexospécifique : pour certaines femmes, l'entrepreneuriat n'est pas une activité qu'elles peuvent ou veulent conserver longtemps en raison de la difficulté de la concilier avec leur vie familiale et de l'impossibilité et du refus d'un tel rythme de travail pendant une longue période de temps. Le bagage scolaire joue également un rôle dans la réussite constatée ou non pendant la mobilité entrepreneuriale. Les résultats de l'étude de cas montrent que les personnes sans formation et/ou antécédents dans le domaine des affaires ne sont pas conscientes de sa complexité en dehors du seul contexte bureaucratique (manque de connaissances/d'informations

sur le processus administratif et les coûts, l'assurance maladie par exemple), ce qui entraîne des coûts et des taxes plus élevés en cas d'échec.

Les résultats soulignent également certaines similitudes entre les deux pays et nous conduisent à des conclusions généralisables concernant le type de mobilité entrepreneuriale concerné. Premièrement, dans les deux pays, et pour la mobilité entrepreneuriale en général, les ressources de financement constituent une condition préalable à l'activité entrepreneuriale. Les résultats de l'analyse des études de cas indiquent que les jeunes connaissent un manque de ressources financières, de fonds propres et de capitaux d'emprunt et que, par conséquent, ils élaborent leurs propres stratégies afin de surmonter cet obstacle. Certains jeunes entrepreneurs ont reçu un soutien financier initial de la part de leurs amis ou de leur famille, tandis qu'une minorité des répondants ont utilisé leurs économies personnelles pour créer leur entreprise. Deuxièmement, les jeunes entrepreneurs qui ont créé/veulent créer leur entreprise dans un autre pays considèrent que la connaissance de la langue du pays d'accueil et des aspects interculturels sont des facteurs de facilitation.

Au total, la mobilité entrepreneuriale est souvent liée à d'autres types de mobilité et/ou résulte d'une concaténation de mobilités.

IMPLICATIONS POLITIQUES ET RECOMMANDATIONS

1. Améliorer la qualité et la disponibilité des macrodonnées sur la mobilité des jeunes pour l'Europe

Si l'on considère les différences régionales fondamentales au sein de l'UE en ce qui concerne la dispersion des macro-facteurs socio-économiques, force est de constater qu'une analyse de la mobilité des jeunes ne devrait pas se concentrer uniquement sur le niveau national.

- ❖ Ainsi, des données sur la mobilité des jeunes au niveau régional (Eurostat NUTS 2 ou NUTS 3) devraient être fournies.

Seuls quelques partenaires du projet MOVE (Allemagne, Luxembourg et Norvège) ont été en mesure de collecter des données supplémentaires auprès des bureaux nationaux de statistiques sur la migration des jeunes sur la base des données d'enregistrement. Toutefois, l'accès en était difficile et nécessitait des dépenses supplémentaires.

- ❖ L'accessibilité de données comparables sur les migrations pour tous les pays européens faciliterait énormément la recherche sur la mobilité.

Dans l'ensemble, une base de données secondaire fiable et ouverte est nécessaire pour les données sur la mobilité des jeunes en Europe. Les données requises en termes de macrodonnées accessibles sur la mobilité des jeunes seraient les suivantes :

- Des ensembles de macrodonnées plus récentes
- Des informations valables sur les taux de mobilité entrante et sortante des jeunes par pays
- Une prise en compte des raisons et de la durée de la mobilité
- Des informations sur le pays d'origine et sur le pays de destination
- Des données sur la mobilité régionale (NUTS 2 ou 3)
- Les ensembles de données doivent être plus facilement accessibles

2. Développer des stratégies européennes ciblées pour différents types de mobilité et tendances nationales

Des stratégies européennes distinctes sont nécessaires pour que les différentes tendances nationales répondent aux intérêts individuels des États membres. Ainsi, le soutien financier (Erasmus, par exemple) ne devrait pas être fourni de la même manière pour tous les pays de l'UE mais devrait être adapté aux besoins particuliers de chaque pays (pour encourager la mobilité des étudiants entrants plutôt que pour favoriser la mobilité sortante en général, par exemple).

Le modèle centre-périphérie met en évidence le fait qu'en raison de l'internationalisation des études et de la mise en œuvre de la réforme de Bologne, les pays périphériques émetteurs apparaissent comme des pays d'accueil attractifs pour la mobilité des étudiants entrants, et qu'un soutien spécifique supplémentaire pour la périphérie s'avère prometteur. En outre, les États périphériques émetteurs, en particulier, devraient être soutenus dans le déploiement du capital humain créé par les épisodes de mobilité - en finançant, par exemple, des programmes de formation pour les jeunes revenant dans leur pays d'origine. Sinon, la mobilité des jeunes risque également de promouvoir un développement autocatalytique économique assez asymétrique, allant même jusqu'à accentuer les disparités nationales et les inégalités entre les États membres de l'UE.

Pour les promoteurs de la mobilité (la Roumanie et la Hongrie, par exemple), le soutien et l'aide financière pour les échanges d'étudiants devraient augmenter ainsi que l'accessibilité des étudiants aux programmes de formation à l'étranger afin de renforcer la mobilité des étudiants sortants. Cette démarche pourrait être favorisée en fournissant une meilleure information, en renforçant la coopération avec les nouvelles institutions de recherche et d'enseignement supérieur de l'UE, et en améliorant les processus de reconnaissance des diplômes. Pour renforcer la mobilité des étudiants entrants, les mesures stratégiques à prendre pourraient consister à : développer des programmes d'études/cours internationaux dans les universités, promouvoir les programmes internationaux existants en Europe et dans les pays tiers, et fournir un hébergement et un soutien administratif adéquats aux étudiants entrants.

Pour les utilisateurs de la mobilité (l'Allemagne, la Norvège et le Luxembourg, par exemple), de multiples types et stades de mobilité entrante doivent être encouragés en proposant des options d'intégration sur le marché du travail au retour de la mobilité liées aux études. Cependant, cette mesure pourrait être à l'origine d'une relation tendue avec celles des promoteurs de la mobilité.

3. Réduire les obstacles structurels, fournir un soutien ciblé et individualisé, et pour différents types de mobilité

Recommandations concernant la mobilité dans l'enseignement supérieur : mobilité des étudiants

Si l'on considère dans leur ensemble les résultats des deux pays, les actions suivantes pourraient être identifiées comme étant favorables à la mobilité des étudiants : la mobilité des étudiants en Europe étant essentiellement à court terme, au sens où les étudiants ne passent qu'un ou deux semestres dans un établissement à l'étranger, une structure de soutien institutionnelle bien développée est très importante. Cela inclut un personnel en nombre suffisant et compétent capable de fournir des informations dans des délais raisonnables, et ce à la fois dans les établissements d'origine et dans les établissements de destination. Des procédures préétablies et transparentes facilitent le passage à une mobilité réalisée, aussi bien pour les étudiants que pour les institutions.

Dans la mesure où les étudiants ne sont pas soutenus par des aides d'État dans tous les pays, il est crucial d'augmenter le nombre de bourses disponibles afin d'offrir une opportunité de mobilité à un plus grand nombre d'étudiants. Dans le même temps, le montant de la bourse de mobilité (Erasmus+) devrait être ajusté - notamment pour les étudiants venant de pays moins aisés et qui souhaiteraient se diriger vers une destination plus onéreuse. A ce propos, une bonne suggestion

pourrait consister en une mise à jour des groupes de pays en ce qui concerne le montant de la bourse fournie (le Luxembourg, par exemple, se situe dans le deuxième groupe tout en étant l'un des pays de destination les plus onéreux d'Europe).

En outre, dans le cadre de la mobilité des étudiants, des compétences linguistiques suffisantes peuvent faciliter le séjour à l'étranger. L'accent devrait être mis davantage sur l'apprentissage des langues avant et pendant le séjour. Une meilleure formation linguistique pourrait être obtenue grâce à (1) une meilleure intégration des étudiants étrangers dans les établissements d'accueil et à (2) un échange plus vivant avec les étudiants locaux, en permettant également des échanges culturels. Actuellement, les étudiants en mobilité d'échange ont plus de contacts au sein de leur groupe national qu'avec les étudiants locaux.

Alors que les efforts sont principalement accordés au profit des étudiants inscrits à des unités de cours (échanges Erasmus, par exemple), les établissements ne doivent pas oublier les étudiants cherchant à obtenir un diplôme étranger, lesquels ont besoin d'un soutien différent de celui des étudiants locaux réguliers.

D'autres mesures devraient également être prises afin de permettre la reconnaissance facile et rapide des diplômes étrangers européens (EEES) et des unités de cours (ECTS) dans d'autres pays européens.

Recommandations concernant la mobilité liée au volontariat

Sur la base de l'analyse des études de cas réalisées en Allemagne et en Roumanie, les recommandations suivantes concernent principalement l'amélioration des cadres institutionnels en vue de faciliter la mobilité liée au volontariat en Europe.

L'un des obstacles les plus importants à la mobilité liée au volontariat réside non seulement dans le manque de soutien financier, mais aussi et surtout dans le manque d'information sur l'accès à celui-ci. Nous recommandons donc de présenter la mobilité liée au volontariat comme un type de mobilité à but non lucratif en mettant l'accent sur ses résultats (elle promeut les valeurs de citoyenneté active et de responsabilité sociale, et stimule le développement personnel et professionnel) et en renforçant dans le même temps le soutien social et financier des jeunes volontaires en rendant transparentes et accessibles les informations relatives aux structures de financement possibles.

Recommandations concernant la mobilité liée à l'emploi

Comme nous l'avons expliqué dans la section relative aux constatations, contrairement à d'autres types de mobilité, la mobilité liée à l'emploi est très individualisée et inclut les personnes qui viennent pour un travail concret et les autres personnes qui viennent à la recherche d'un emploi.

Malgré les programmes existants, les jeunes n'en ont pas connaissance et sollicitent rarement le soutien des organisations et des institutions pour devenir mobiles dans le but de travailler. Nous recommandons donc de renforcer la diffusion des programmes existants pour les jeunes en recherche d'emploi qui sont sur le point d'obtenir leur diplôme grâce à une collaboration plus étroite entre les services de l'emploi, les entreprises, les établissements d'enseignement et les centres pour les jeunes.

Il est fortement nécessaire d'aider les jeunes à entrer sur le marché du travail après la fin de leurs études. Actuellement, le manque d'expérience professionnelle est considéré comme l'un des principaux obstacles à la première embauche des jeunes. Dans le cas du Luxembourg, nous avons vu des entreprises développer des programmes spéciaux pour les jeunes « entrants » qui font leurs premiers pas sur le marché du travail. Cela est particulièrement pertinent dans le contexte de la mobilité liée à l'emploi, et un tel soutien pourrait renforcer les compétences internationales et accroître les compétences des jeunes pour leur avenir. Cette mesure pourrait

réduire les inégalités de traitement et autres traitements discriminatoires des jeunes au travail, et réduire également la déqualification des jeunes qui acceptent un travail inférieur à leurs qualifications afin d'acquérir une expérience professionnelle.

Dans la mesure où la mobilité de l'emploi est généralement considérée comme individualisée, un soutien apporté tout au long de ce processus pourrait être utile pour faire face aux difficultés administratives. Pour cela, il est suggéré de créer des centres d'accueil/platformes d'information, notamment pour les jeunes travailleurs dans les pays d'arrivée. L'accès aux informations sur la société, sa composition et ses institutions, ainsi qu'aux informations utiles sur le logement, les banques, etc., pourrait réduire considérablement le stress lié au nouveau lieu de vie dans un environnement inconnu.

Recommandations concernant la mobilité de l'EFPP

Comme décrit précédemment, les mobilités de l'EFPP varient considérablement en raison des différentes pratiques de mise en œuvre des programmes de mobilité, de sorte que de nombreuses recommandations doivent être spécifiques à chaque pays.

D'une manière générale, il est nécessaire de promouvoir fortement l'EFPP en tant que domaine de mobilité auprès des jeunes, des entreprises, des enseignants et des parents afin d'augmenter les taux de mobilité des apprentis. La mise en place de réseaux nationaux de conseillers en mobilité et la promotion des réseaux institutionnels, en utilisant l'Allemagne comme exemple de bonne pratique, peuvent être considérées comme des étapes prometteuses dans cette direction. En Allemagne, ces réseaux et ces structures doivent être de nature plus durable.

En ce qui concerne leurs pouvoirs d'inclusion sur le marché du travail, les programmes de mobilité favorisent « l'intégration des intégrés » en raison des pratiques actuelles de mise en œuvre. Afin de permettre également aux jeunes peu qualifiés et socialement défavorisés de profiter de la mobilité, des programmes spécifiques tels que « l'intégration par l'échange » doivent être rétablis et élargis. En Espagne, les charges financières élevées de la mobilité des individus conduisent à une aggravation de la fracture sociale qui devrait être traitée, par exemple, par l'adaptation du financement aux coûts réels (en fonction de la durée des mobilités), ainsi que par le transfert rapide des fonds requis aux étudiants de l'EFPP avant la mobilité en question.

En Allemagne, il est nécessaire de créer plus de latitudes pour les jeunes, par la promotion et le soutien flexible des mobilités auto-organisées, par exemple.

Pour les deux pays analysés, des latitudes devraient être créées pour les rencontres avec les « locaux » et d'autres voyageurs, ainsi que des possibilités d'échange entre les jeunes intéressés par la mobilité et les pairs expérimentés (modèles) afin d'accroître la connaissance de la mobilité et l'incitation à y participer.

La maîtrise de la langue constitue une condition préalable essentielle à la participation aux programmes de mobilité. Cet aspect devrait être abordé par une réduction des obstacles linguistiques dans les programmes de mobilité et, plus généralement, par l'amélioration de l'apprentissage pratique des langues étrangères à l'école

Recommandations concernant la mobilité des élèves

Pour la plupart des élèves, la « mobilité des élèves » est leur première mobilité. C'est pourquoi le soutien et l'assistance sont jugés essentiels pour le développement d'une culture de la mobilité chez les jeunes. Une meilleure organisation des procédures tant dans les établissements d'enseignement que dans les familles d'accueil est recommandée. Des mesures de nature plus didactique devraient cibler les programmes d'étude non académiques : des réunions sociales où les jeunes se familiarisent avec de nouvelles cultures, traditions et langues. De telles activités contribuent à la formation d'expériences de mobilité et favorisent les futures mobilités.

La mobilité des élèves est souvent coûteuse et les élèves de condition socio-économique inférieure ont des difficultés pour la financer. Il est donc suggéré de diversifier le système de financement en fonction du statut social. Une autre mesure possible consisterait à offrir davantage de possibilités de bourses aux élèves défavorisés afin d'accroître leurs possibilités pour l'avenir grâce à l'éducation.

Cela renforcerait notamment l'intérêt pour la mobilité des élèves des pays ayant des normes économiques moins élevées.

D'autres recommandations concernent les aspects administratifs : malgré le fait que la plupart des élèves s'inscrivent à des échanges par le biais d'organisations, il y a encore un manque d'informations sur le processus. Par conséquent, il est recommandé de spécifier les informations concernant les programmes d'échange et leur accès. Cela concerne également l'approbation des programmes d'études, l'équivalence des notes ainsi qu'une reconnaissance plus facile des unités de cours obtenues à l'étranger pendant la mobilité.

Recommandations concernant la mobilité entrepreneuriale

Comme l'indiquent les résultats de la Roumanie et de l'Espagne, la mobilité entrepreneuriale est fragile et sensible aux évolutions socio-économiques, tant dans les pays d'origine que dans les pays d'accueil. En conséquence, pour soutenir l'intérêt pour la mobilité entrepreneuriale, une offre renforcée de formations sur la création d'entreprise est recommandée.

Suite à cela, il est suggéré d'élargir et de diversifier les possibilités de financement et d'améliorer la transparence de l'information sur l'accès aux ressources financières requises. Ce dernier point concerne les fonds entrepreneuriaux, ainsi que les bourses de mobilité qui incluent les frais de réinstallation, l'organisation des conditions de vie dans le pays de destination, etc.

Le programme « ERASMUS pour les jeunes entrepreneurs » a été efficace pour certains des répondants roumains en termes de mise à disposition des financements nécessaires pour les mobilités internationales pertinentes pour les intérêts entrepreneuriaux des jeunes. Certains répondants ont souligné que le programme devait faire l'objet d'une meilleure annonce et d'un meilleur suivi tant par les autorités nationales qu'européennes. Par conséquent, nous recommandons d'harmoniser la législation relative à l'entrepreneuriat dans les pays de l'UE afin d'encourager les activités entrepreneuriales des jeunes et la mobilité internationale à cette fin.

La mobilité entrepreneuriale souffre de préjugés sexistes importants. Nous recommandons donc de soutenir l'entrepreneuriat féminin en créant des structures et des programmes de soutien pour les femmes entrepreneurs, notamment avec leurs familles.

La mobilité entrepreneuriale est entravée par des procédures bureaucratiques excessives s'agissant des documents nécessaires à la création d'entreprise. Les procédures sont encore plus complexes du fait des langues nouvelles des pays de destination. Des procédures et des informations en ligne sur les impôts et les taxes, les assurances, etc., formulées en plusieurs langues sur les réseaux sociaux permettraient donc d'atténuer tous ces obstacles.

PARAMÈTRE DE RECHERCHES

L'ambition générale du projet MOVE est d'apporter une contribution informée par la recherche afin d'améliorer les conditions de mobilité des jeunes en Europe et de réduire les impacts négatifs de la

mobilité en identifiant des bonnes pratiques, favorisant ainsi le développement durable et le bien-être.

La principale question de recherche est la suivante : en quoi la mobilité des jeunes peut-elle être « bonne » à la fois pour le développement socio-économique et pour le développement individuel des jeunes, et quels sont les facteurs qui favorisent/entravent cette mobilité bénéfique ?

Sur la base d'une approche de recherche interdisciplinaire et multi-niveaux, les principaux objectifs du projet MOVE sont les suivants :

1. Réaliser une analyse complète du phénomène de la mobilité des jeunes dans l'UE ;
2. Générer des données systématiques sur les schémas de mobilité des jeunes en Europe à partir d'études de cas, d'une enquête sur la mobilité, et d'une analyse des données secondaires ;
3. Fournir une base de données intégrée quantitative sur la mobilité des jeunes européens ;
4. Offrir un cadre théorique basé sur les données dans lequel la mobilité peut être prise en compte, contribuant ainsi aux débats scientifiques et politiques ;
5. Explorer les facteurs qui favorisent et ceux qui entravent les bonnes pratiques sur la base d'une approche intégrative avec des données qualitatives et quantitatives ;
6. Fournir des connaissances et des recommandations fondées sur des données factuelles à l'intention des décideurs politiques en élaborant des modèles de bonnes pratiques afin de:
 - a. Formuler des recommandations d'interventions informées par la recherche en vue de faciliter et d'améliorer les cadres institutionnels, juridiques et programmatiques de la mobilité en ce qui concerne les différentes formes et types de mobilité ainsi que les conditions/contraintes de la mobilité des jeunes en Europe.
 - b. Donner des conseils et une expertise aux pays confrontés à des difficultés importantes liées à la mobilité géographique des jeunes travailleurs.

Approche globale et méthodologie

Le projet MOVE repose sur une conception de recherche multi-niveaux et transdisciplinaire. Au niveau micro, les jeunes et les mouvements transfrontaliers, les facteurs favorables et défavorables constituent l'objectif principal. Au niveau méso, le champ organisationnel du type de mobilité concerné dans le cadre des réglementations légales nationales et internationales données est pris en compte. Enfin, au niveau macro, les données sociales et économiques sont regroupées et analysées au regard de la situation des jeunes en termes de mobilité.

Le projet de recherche MOVE comprend 6 modules de travail qui incluent, outre le module de gestion (WP 1), l'analyse des données secondaires (WP 2, voir ci-dessus), six études de cas sur différentes formes de mobilité (WP 3, voir plus haut), une enquête sur les pratiques situées, les expériences et les facteurs d'influence de la mobilité basée sur un échantillonnage en deux étapes incluant un panel (n=5.499) chez les jeunes mobiles et non mobiles, et un échantillonnage en boule de neige (n=3.207) chez les jeunes mobiles (WP 4), la triangulation de l'analyse qualitative et quantitative (WP 5), ainsi qu'un module de travail (WP 6) pour la communication, la diffusion et l'exploitation.

Les études de cas sont basées sur six types pertinents de mobilité des jeunes en Europe, comme décrits ci-dessus dans la présente note d'information :

1. Mobilité des étudiants dans le cadre de l'enseignement supérieur
2. Volontariat transfrontalier
3. Mobilité liée à l'emploi
4. Mobilité dans le cadre de la formation professionnelle
5. Échange d'élèves
6. Mobilité entrepreneuriale.

L'accent mis sur ces six types de mobilité nous permet d'étudier les différentes facettes de la mobilité au-delà de la structure des programmes spécifiques de mobilité des jeunes.

IDENTITÉ DE RECHERCHES

NOM DU PROJET	Cartographie de la mobilité - parcours, institutions et effets structurels de la mobilité des jeunes en Europe (MOVE)
COORDINATEUR	Prof. Dr. Ute Karl, UNIVERSITE DU LUXEMBOURG, Luxembourg, ute.karl@uni.lu (jusqu'au 15.03.2017) ; Prof. adj. Dr. Birte Nienaber, UNIVERSITE DU LUXEMBOURG, Luxembourg, birte.nienaber@uni.lu (depuis le 15.03.2017)
CONSORTIUM	ACADEMIA DE STUDII ECONOMICE DIN BUCURESTI - ASE Bucuresti - Bucarest, Roumanie AGENCE EUROPEENNE POUR L'INFORMATION ET LE CONSEIL DES JEUNES ASBL - ERYICA - Luxembourg, Luxembourg DEUTSCHES JUGENDINSTITUT EV - DJI - Munich, Allemagne EURICE EUROPEAN RESEARCH AND PROJECT OFFICE GMBH - Eurice - Sarrebruck, Allemagne UNIVERSITÉ DES SCIENCES APPLIQUÉES DE L'OUEST DE LA NORVÈGE - HVL - Sogndal, Norvège ILUSTRE COLEGIO NACIONAL DE DOCTORES Y LICENCIADOS EN CIENCIAS POLITICAS Y SOCIOLOGIA - ICN - Madrid, Espagne MISKOLCI EGYETEM - UNI MISKOLC - Miskolc, Hongrie STIFTUNG UNIVERSITAT HILDESHEIM - UH - Hildesheim, Allemagne
SCHEMA DE FINANCEMENT	Programme-cadre Horizon 2020 pour la recherche et l'innovation (2014-2020), Défi sociétal 6 - L'Europe dans un monde en mutation : sociétés inclusives, innovantes et réfléchies », appel YOUNG-2-2014, rubrique « Mobilité des jeunes : opportunités, impacts, politiques »
DURÉE	Mai 2015 – avril 2018 (36 mois)
BUDGET	Contribution de l'UE : 2.499.912,00 €
SITE-INTERNET	http://move-project.eu/
POUR DE PLUS AMPLES INFORMATION	Contact : Michaela Scheid, m.scheid@eurice.eu

La version française, qui est une traduction de l'original en anglais, est présentée à titre d'information uniquement. En cas de divergence, l'original en anglais fera foi.